

Superflex[®] 1

Membrane liquide d'étanchéité à haute flexibilité et à prise normale, à 1 composant pour locaux humides, balcons et terrasses avant la pose de revêtements céramiques

Avec P.V. d'essai

Nature et propriétés

SUPERFLEX 1 est une membrane d'étanchéité reconstituée « in situ » et applicable à froid. Il est utilisé pour les locaux humides ou très humides humides (murs et sol) ainsi que pour les balcons, les loggias et les terrasses, avant la pose de revêtements céramiques avec un mortier-colle flexible.

Propriétés principales:

- A prise normale
- Sans solvant
- Ponte les fissures
- Pour les travaux exigeant une remise en service rapide
- A haute flexibilité
- Offre une surface plane pour la pose directe de mortiers-colles
- Mise en œuvre facile.

SUPERFLEX 1 doit être recouvert par un revêtement céramique, lequel est posé avec un mortier-colle flexible "haute performance" par ex. DEITERMANN KM Flex gris ou blanc (prise normale) ou KM Flex + Fix gris (prise rapide).

En combinaison avec ces mortiers-colles, SUPERFLEX 1 offre un procédé d'étanchéité et de collage pour locaux privatifs humides, balcons et terrasses. Il a été testé pour tous les cas d'humidité de courte durée et / ou par intermittence: salles de bains privatives (douches avec bac ou sans bac, baignoires et balcons).

Caractéristiques

Base	résines acryliques en dispersion aqueuse
Solvant	aucun
Couleurs	gris et vieux rose
Composants	1
Consistance	semi-liquide
Masse volumique	env. 1,6 kg/dm ³
Application	brosse, pinceau ou rouleau
Epaisseur d'application	minimum 1 mm
Nombres de couches	2 – 3
Temps de séchage ¹⁾	env. 10-15 heures à + 20 °C
Délai avant pose du carrelage	après séchage complet, soit env. 24 heures à + 20 °C

Délai d'attente entre 2 couches	et 50 % H.R. env. 10 -12 heures
Température d'application	à partir de + 5 °C (support et air ambiant)
Consommation Nettoyage	env. 1,6 kg/m ² eau (produit frais)

Domaines d'utilisation

SUPERFLEX 1 convient pour l'étanchéité sous-jacente avant la pose de revêtements céramiques :

- locaux humides privatifs intérieurs : salles de bains, cabinets de douche et de toilette, saunas, buanderies, etc. aux murs et au sol
- balcons, loggias et terrasses sur chape avec forme de pente rapportée
- en travaux intérieurs : béton, chape ciment ou anhydrite (chauffante ou non) plaques de plâtre à faces cartonnées, plaques en fibres, carreaux de plâtre, plaques de plâtre spécial sol, enduits au plâtre, anciens carrelages (émaillés ou non)
- en travaux extérieurs : béton, chape ciment, anciens carrelages (émaillés ou non).

Limites d'emploi

Dans les cas où le support est en contact direct (sol) avec l'eau, prévoir une pente d'au moins 2 %.

Ne pas utiliser sur des supports en immersion permanente.

Ne pas utiliser sur des terrasses situés au-dessus d'habitations chauffées. Ce type d'étanchéité exige la mise d'un pare-vapeur selon les normes en vigueur.

Ne pas laisser le produit à nu; il est conçu pour recevoir un revêtement céramique

Les efforts de cisaillement ne doivent pas être retransmis à l'étanchéité.

Mise en œuvre

Préparation des supports

Le support doit être ferme, portant, stable et libre de toute poussière, saleté, cire, restes de produits d'entretien ou parties friables altérant l'adhérence.

Enlever les traces d'huile et de graisse au dégraissant ADEXIN FL dilué à l'eau.

Défauts de planéité aux murs et au sol: égaliser jusqu'à 10 mm au DEITERMANN KM Flex ou KM + Fix sur des surfaces restreintes (env. 5 m²). Pour des rattrapages sur des surfaces plus importantes, utiliser un mortier de dressage ou de ragréage, par ex. DEITERMANN KFS, CERINOL MS etc. selon l'épaisseur requise. Attendre la prise du mortier, avant de commencer la pose de l'étanchéité.

Plaques de plâtre à faces cartonnées: traiter au fixateur de fond EUROLAN TG 2.

Enduits au plâtre: poncer au papier de verre (grain de 16 mm) et traiter au fixateur de fond EUROLAN TG 2.

Plaques de plâtre spécial sol : poncer au papier de verre (grain de 16 mm) et traiter à l'EUROLAN TG 2.

Planchers en bois ou dérivés du bois (panneaux de particules agglomérées CBTH ou de contreplaqué CBTX): il est recommandé de désolidariser le support des carrelages. Utiliser la membrane MONTAPANEEL SDS comme couche de désolidarisation. Coller la membrane au support avec l'adhésif sans ciment PLASTIKOL F 1. Poser le SUPERFLEX 1 sur la membrane MONTAPANEEL SDS.

Chapes ciment, dalles béton et autres supports liés au ciment : utiliser e fixateur de fond EUROLAN TG 2.

Chapes anhydrites: enlever la laitance par moyen mécanique par ponçage ou par grenailage puis vérifier le taux d'humidité (max. 0,3 % en poids dans le cas de chapes non chauffantes et de max. 0,5% en poids dans le cas de chapes chauffantes) avant la pose des carrelages et traiter au fixateur de fond EUROLAN TG 2. Mesurer le taux d'humidité à la bombe à carbure.

Anciens revêtements céramiques: nettoyer puis appliquer le primaire d'accrochage EUROLAN TG 5 (cf. paragraphe « Etanchéité sur anciens carrelages carrelages émaillés ou non (intérieurs ou extérieurs) »).

Application

S'assurer qu'il n'existe pas de remontée d'humidité dans les supports en contact avec le sol.

SUPERFLEX 1 est livré prêt à l'emploi.

Ne pas diluer le produit d'étanchéité qui a commencé sa prise, avec de l'eau ou un autre composant liquide.

Prévoir une pente d'au moins 2%.

Commencer par effectuer tous les points singuliers, tels que le collage au SUPERFLEX 1 des bandes d'étanchéité SUPERFLEX 50/3, 75/4, 100/5, AB 75 ou

AB 150 aux angles murs/murs et murs/sol, avec le collage des pièces préformées pour les angles rentrants ou sortants ainsi que le collage des manchettes d'étanchéité SUPERFLEX MA 1 ou MA 2 autour des tuyauteries.

Les passages de tuyauterie relativement importants et les avaloirs sont étanchés avec des manchettes découpées à la bonne dimension dans la feuille d'étanchéité MONTAPLAST B.

Procéder ensuite à l'étanchéité des parties courantes. Effectuer 2 passes en alternant les couleurs brun rouge et gris pour contrôler l'épaisseur des couches. L'épaisseur totale est d'au moins 1 mm. Attendre env. 10 – 12 heures entre chaque passe.

Protéger le SUPERFLEX 1 contre toute arrivée d'eau ou d'humidité, tant qu'il n'est pas encore sec.

Après le séchage complet du SUPERFLEX 1 (soit env. 24 heures), poser directement les revêtements céramiques avec DEITERMANN KM Flex (prise normale) ou KM Flex + Fix (prise rapide).

Supports métalliques

Dégraissier les parties métalliques (par ex. raccords métalliques pour gouttières en zinc ou en cuivre). au diluant AX, recouvrir la partie supérieure des éléments métalliques avec la résine époxy, à 2 composants sans solvant SUPERFLEX 40 S et saupoudrer en totalité de silice étuvée (0,7 – 1,2 mm). Après env. 24 heures enlever la silice en excès et appliquer SUPERFLEX 1.

Etanchéité sur anciens carrelages émaillés ou non (intérieurs ou extérieurs)

En présence d'anciens carrelages émaillés ou non sur supports intérieurs (locaux humides ou très humides) ou sur supports extérieurs (balcons et terrasses), appliquer le primaire d'accrochage EUROLAN TG 5.

Dans le cas où les anciens carrelages non émaillés auraient été polis en usine ou par la suite, s'assurer de l'adhérence de l'EUROLAN TG 5. Si elle n'est pas satisfaisante, rendre rugueuse la surface des carreaux par moyens mécaniques.

Après le séchage de l'EUROLAN TG 5 (au plus tôt dès la formation d'un film clair ou au plus tard après 2 jours), appliquer SUPERFLEX 1.

Dans les bassins de piscines appliquer **impérativement** la résine époxy flexible, à 2 composants sans solvant SUPERFLEX 40 / 40 S comme étanchéité sur les anciens carrelages.

Consommation

Consommation minimale: env. 1,6 kg/m², si le support est plan. Dans le cas de supports de mauvaise planéité, la consommation sera plus élevée.

Emballage et stockage

SUPERFLEX 1 est livré en:

- gris clair: bidons de 190 kg, 33 kg, 24 kg, 8 kg et 4 kg (poids nets)
- vieux rose: bidons de 24 kg et 8 kg (poids nets).

Entreposé au sec et hors gel, ce produit se conserve au moins 12 mois dans son emballage d'origine non ouvert.

Remarques

La mise en œuvre correcte de nos produits n'est pas soumise à notre contrôle.

Notre garantie ne porte dès lors que sur la qualité de nos produits dans le cadre de nos conditions générales de vente et de livraison. Nous ne pouvons donc pas assurer la responsabilité des mécomptes éventuels provenant d'une application incorrecte de nos produits.

Respecter les mesures de sécurité mentionnées dans la fiche de sécurité du produit et sur l'étiquette des emballages, en matière de prévention d'accidents corporels et matériels.

La présente notice technique annule et remplace toutes les informations précédentes données sur ce produit.

Nous nous réservons le droit de modifier nos produits dans le sens d'une amélioration de leurs caractéristiques techniques.

Les informations communiquées par nos services et/ou distributeurs et qui ne figureraient pas dans la présente notice technique, doivent faire l'objet d'une confirmation écrite.

DEITERMANN

maxit Group

maxit France
4, rue de Mulhouse
68180 Horbourg-Wihr
France
Tél. 03 89 20 10 80
Fax 03 89 20 10 75
Internet www.maxit.fr

maxit France
Allée de la Luye
01150 Saint-Vulbas
France
Tél. 04 74 46 20 80
Fax 04 74 61 58 80
Internet www.maxit.fr

maxit France
Route de Tritteling
570380 Faulquemont
France
Tél. 03 87 29 27 70
Fax 03 87 29 38 98
Internet www.maxit.fr

